

Conseil d'administration
Musée du Louvre-Lens
Jeudi 4 décembre 2014

Compte rendu de la réunion

Ordre du jour

I. Approbation du compte rendu de la réunion du 17 octobre 2014.....	6
II. Présentation des expositions 2015.....	6
III. Délibérations	19
3.1. Budget primitif 2015	19
3.2. Grilles tarifaires.....	25
3.3. Approbation de la Convention entre le Musée du Louvre-Lens et le TER Nord Pas-de-Calais	27
3.4. Approbation de la Convention de mécénat avec la Fondation d'entreprise TOTAL pour l'exposition « Des Animaux et des Pharaons »	27
3.5. Autorisation de lancement de marchés.....	28
3.6. Attribution de marchés	29
IV. Rapports pour information.....	30
4.1. Etat des conventions	30
4.2. Suivi de la mise en œuvre de l'Article 9 des statuts : fonctionnement du Comité d'Echanges et de Concertation Régional	30
V. Questions diverses	30

Étaient présents :

Jean-Jacques AILLAGON, Personnalité qualifiée
Cathy APOURCEAU-POLY, Conseillère Régionale Nord – Pas-de-Calais
Hervé BARBARET, Administrateur général du Musée du Louvre
Cécile BOURDON, Conseillère Régionale Nord – Pas-de-Calais
Jean-François CARON, Conseiller Régional Nord – Pas-de-Calais
Éric CASSOU-RIBEHART, Représentant du personnel du Musée du Louvre-Lens
Frédéric CHEREAU, Conseiller Régional Nord – Pas-de-Calais
Audrey CIENIEWSKI, Représentante du personnel du Musée du Louvre-Lens
Pierre CLAVREUIL, Sous-Préfet de Lens
Hélène CORRE, Adjointe au Maire déléguée à la Culture de la Ville de Lens
Françoise COOLZAET, Conseillère Régionale Nord – Pas-de-Calais
Marie-Christiane de la CONTÉ, Direction régionale des Affaires Culturelles
Claudia FERRAZZI, Personnalité qualifiée
Catherine GENISSON, Vice-présidente du Conseil Régional Nord - Pas-de-Calais
Sophie JUGIE, Directrice du département des sculptures du Musée du Louvre
Jean-Yves LARROUTUROU, Personnalité qualifiée
Yannick LINTZ, Directrice du département des Arts de l’Islam du Musée du Louvre
Jean-Luc MARTINEZ, Président du Musée du Louvre
André PACORY, Personnalité qualifiée
Daniel PERCHERON, Président du Conseil Régional Nord - Pas-de-Calais
Pascal PERRAULT, Directeur administratif du Musée du Louvre
Sylvain ROBERT, Président de la CALL, maire de Lens
Anne-Solène ROLLAND, Conseillère de Monsieur le Président du Musée du Louvre

Participaient également à la réunion :

Sonia BAILLEUX : Stagiaire IRA
Carole BOGAERT, Directrice générale des services à la ville de Lens
Xavier DECTOT, Directeur du Musée du Louvre-Lens
Catherine FERRAR, Administratrice générale du Musée du Louvre-Lens
Manuel GONZALEZ, Directeur des Affaires culturelles à la ville de Lens
Juliette GUEPRATTE : Chef du service des publics du Musée du Louvre-Lens
Isabelle LAFORCE, Directrice de la Culture au Conseil Régional Nord Pas-de-Calais
Elvire PERCHERON, Directrice Générale Adjointe du Conseil Régional Nord Pas-de-Calais
Luc PIRALLA, Chef de service Conservation du Musée du Louvre-Lens
Adel ZIANE, Directeur adjoint de la communication du Musée du Louvre

Étaient excusés :

Béatrice ANDRE-SALVINI, Directrice du département des antiquités orientales du Musée du Louvre

Anne-Laure BEATRIX, Directrice des Relations extérieures du Musée du Louvre

Jean-François CORDET, Préfet de région

Michel DAGBERT, Président du Conseil Général du Pas-de-Calais

Jannic DURAND, Directeur du département des objets d'art du Musée du Louvre

Vincent POMARÈDE, Directeur de la médiation et de la programmation culturelle du Musée du Louvre

Philippe RAPENEAU, Conseiller Régional Nord – Pas-de-Calais

Anne-Sophie TASZAREK, Conseillère régionale Nord – Pas-de-Calais

La séance, présidée par Jean-Luc MARTINEZ, est ouverte à 15 heures 10.

M. LE PRESIDENT.- Mesdames et Messieurs, nous allons ouvrir ce Conseil d'Administration du Musée du Louvre-Lens. C'est avec un grand plaisir que je l'ouvre aux côtés de Daniel PERCHERON et de vous tous.

Nous avons atteint le quorum et nous pouvons commencer.

Je vous propose de désigner comme secrétaire de séance Hervé BARBARET qui procédera à l'appel.

Avant cet appel, je vous prie d'excuser un certain nombre de personnalités qui n'ont pas pu se rendre présentes.

- Mme ANDRÉ-SALVINI a donné son pouvoir à Mme LINTZ ;
- M. DURAND qui a donné pouvoir ;
- Mme BEATRIX a donné à Mme ROLLAND ;
- M. POMARÈDE a donné pouvoir à Mme JUGIE ;
- M. CORDET, Préfet de Région est représenté par M. CLAVREUIL ;
- Mme TASZAREK est excusée.

(M. BARBARET procède à l'appel.)

M. LE PRESIDENT.- Merci.

Avant d'ouvrir véritablement cette séance et de dérouler l'ordre du jour, je propose de faire le point sur les dernières actualités de notre musée.

Nous fêtons aujourd'hui, 4 décembre, en cette fête de la Sainte-Barbe, notre deuxième anniversaire. C'est l'occasion de faire un bilan toujours positif de ce musée. Comme vous le savez, cette année, près de 550 000 visiteurs ont franchi les portes de notre établissement, faisant de ce musée le premier musée français en région par la fréquentation.

Au-delà des chiffres, ce qui continue de nous frapper est cette démocratisation réussie. Cela doit rester notre objectif principal : que ce musée attire des publics finalement éloignés des musées et qui souvent franchissent les portes de ce musée comme d'un premier musée.

L'implantation locale est sur la voie de la réussite. Les premières études économiques qui ont vu le jour permettent maintenant de quantifier le succès de ce musée. Je laisserai Daniel PERCHERON en dire plus. En termes d'image, la réussite est entière mais nous commençons aussi à en percevoir les véritables fruits économiques.

Aujourd'hui, nous inaugurons la grande exposition de cet hiver : « Des animaux et des pharaons » ; c'est la première exposition consacrée à l'Égypte à Lens. Nous avons souhaité, tous les hivers, proposer une grande exposition de civilisation pour que le public familial mais également les publics scolaires et de proximité continuent de découvrir les merveilles des collections du Louvre. C'est une exposition à la fois ambitieuse et inédite par beaucoup d'aspects. Vous avez déjà apprécié le fait que, pour la première fois, une imagerie médicale permette de lire des momies d'animaux. C'est très pédagogique et il faut souligner le beau travail fait par le commissaire Hélène GUICHARD.

C'est également le moment du renouvellement de la Galerie du Temps. Nous avons fait ce pari de renouveler la manière de présenter un musée. C'est non seulement parce que nous avons voulu rendre, avec les architectes et le muséographe, les œuvres plus accessibles, mais c'est aussi parce que nous avons fait le pari de renouveler l'intérêt pour la Galerie du Temps tous les ans, en changeant une vingtaine d'œuvres. Ici vingt-cinq nouveaux chefs-d'œuvre sont venus trouver leur place.

Cela nous permet de continuer à émouvoir et à émerveiller et, en même temps, de faire revenir les gens. Je ne cesse de dire la même chose : il est important pour un musée que les gens viennent, mais surtout qu'ils reviennent. Il est évident que nous espérons ainsi susciter et maintenir l'intérêt pour ce musée.

Avant de passer à l'ordre du jour, je voudrais donner la parole à Daniel PERCHERON qui a un mot à dire.

M. PERCHERON.- Cher Président, nous avons, il y a quelques jours, Jean-François et moi, notamment en présence du maire de Lens, animé notre forum, notre modeste mais très ambitieux forum qui s'appelle Euralens. À l'occasion de ces deux années du Louvre-Lens, nous avons entendu et vérifié que la greffe avait véritablement réussi dans notre territoire.

Notre territoire qui a la culture de projets, les projets, les ambitions, ce que nous appelons un peu pompeusement, mais qui est juste, l'ambition territoriale, la volonté comme pour la Ruhr de créer notre chaîne des parcs, de verdir notre territoire, de faire l'archipel vert. À côté de cela, nous pouvons dire que ce sont d'autres projets dans le domaine économique. Je pense au numérique culturel, aux start-up qui ont été choisies la semaine dernière également et qui vont s'installer à l'école Paul Bert ; celle-ci n'avait jamais rêvé, en tant qu'école de la République, accueillir une telle modernité. Tout cela montre que Le Louvre a parfaitement décollé.

Comme nous le disons à chaque fois, nous mesurons à la fois notre chance et la responsabilité qui pèse sur Le Louvre et Le Louvre-Lens, car c'est le succès du musée qui au fond justifie, alimente, renouvelle l'ambition du territoire. D'où l'importance de nos débats sous l'autorité bienveillante et éclairée de Jean-Luc MARTINEZ. C'est très important.

Ce matin, il y avait beaucoup de presse, puisque nous avons eu droit à une rencontre, non pas improbable mais tout à fait imprévisible à Lens, entre Jean-Luc MARTINEZ et François PINAULT : l'un des grands collectionneurs d'art contemporain et le plus grand musée du monde. Nous avons senti un frisson d'intérêt et de curiosité dans la presse nationale qui avait été invitée et qui était venue très massivement.

Bref, ce sont beaucoup de bonnes nouvelles et cela marche. Nous remercions une nouvelle fois Le Louvre de s'impliquer autant à Lens, dans ce projet qui ne ressemble à aucun autre et qui s'appelle Le Louvre-Lens.

M. LE PRESIDENT.- Merci, Daniel.

Avant de passer à l'ordre du jour, je voudrais en profiter pour remercier les personnels de ce musée parce que ce succès, c'est concrètement les gens qui y travaillent. À ce propos, je voudrais vous informer que nous avons été destinataires d'un courrier des personnels du musée qui ont soulevé un certain nombre de sujets que nous aborderons lors du prochain Comité technique (CT). Je crois qu'une personne souhaite prendre la parole à ce sujet.

M. CASSOU-RIBEHART.- Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil d'Administration, vous avez été destinataires d'un courrier et d'un mail

émanant d'une majorité du personnel. J'espère que vous l'avez reçu et que vous avez pu en prendre connaissance.

Comme cela vient d'être dit, il s'agissait de porter à la connaissance des membres du Conseil d'Administration un certain nombre de demandes émanant du personnel, dans le but d'établir un dialogue social au sein de l'établissement Le Louvre-Lens.

M. LE PRESIDENT.- À la fin de ce Conseil d'Administration, je recevrai les représentants des personnels, et tous ces sujets seront abordés et traités lors du prochain Comité Technique.

I. Approbation du compte rendu de la réunion du 17 octobre 2014

M. LE PRESIDENT.- Nous allons dérouler notre ordre du jour en commençant par l'approbation du compte rendu de la réunion du 17 octobre 2014.

Y a-t-il des remarques sur ce compte rendu ou des corrections à apporter au procès-verbal ?

Qui s'abstient ? (*Personne.*)

Qui vote contre ? (*Personne.*)

Le compte rendu de la réunion du 17 octobre 2014 est approuvé à l'unanimité.

II. Présentation des expositions 2015

M. LE PRESIDENT.- Avant de passer au vote sur les délibérations, nous avons souhaité en ce début de Conseil d'Administration, comme nous en avons pris l'habitude, vous présenter l'actualité du musée, sachant que ce qui fait la vie de cet établissement est bien entendu la programmation des expositions.

Deux expositions sont prévues pour la saison prochaine. La première est « Paris, Florence, Sienne ». Il s'agit d'une grande exposition consacrée aux relations entre la France et l'Italie au Moyen Âge. Cette période n'a pas encore fait l'objet d'une exposition au Louvre et cette exposition se veut européenne. Elle permet, après l'exposition « Les Étrusques » de l'année dernière, d'enrichir nos relations avec nos partenaires italiens, mais aussi anglais et allemands.

Xavier DECTOT, qui en est le commissaire avec Marylise MARGUERITE, directrice des musées de Saint-Omer, va vous présenter cette exposition.

- **« Paris, Florence, Sienne » (titre provisoire) par Xavier DECTOT, commissaire d'exposition**

M. DECTOT.- Avec Marylise MARGUERITE, qui est une grande spécialiste de la sculpture toscane polychrome de cette époque, nous avons travaillé sur cette exposition « Paris, Florence, Sienne » au temps des Pisano.

L'exposition se déroule sur une durée relativement courte puisqu'il s'agit de soixante-dix ans. Cependant, quand on annonce soixante-dix ans dans une exposition, cela veut dire que l'on traite en fait quatre-vingts à quatre-vingt-dix ans. Ainsi nous commençons vers 1240 jusqu'à 1330, soit la durée d'une vie humaine. Il nous paraissait intéressant, pour la période médiévale qui est souvent considérée comme une grande période invariante, une espèce de période obscure

entre la chute de l'Empire romain de l'Occident et la Renaissance, de se focaliser sur un temps qui est celui d'une vie humaine.

C'est aussi une période d'évolutions très importantes, tant du point de vue artistique que des points de vue économique, philosophique et scientifique : cette période est celle de la naissance des sciences expérimentales, de l'optique, du développement de la scolastique et de la banque également. Ce sont justement des transformations qui se produisent essentiellement entre deux pôles.

D'une part, Paris, la toute nouvelle capitale du royaume de France, ce royaume qui prend de plus en plus la forme qui sera la sienne sur le long terme. Paris qui, depuis la bataille de Fréteval et la perte du Trésor des Chartes, s'impose comme la capitale administrative du royaume, ce qu'elle n'était pas avant. D'autre part, les villes de Toscane dans l'Empire romain – que l'on appelle depuis le Saint-Empire romain germanique mais c'est un anachronisme à cette époque. Ce sont donc deux zones extrêmement actives, tant du point de vue intellectuel que du point de vue artistique. La Toscane, en ce début du XIV^e siècle, porte en elle les germes de la toute première Renaissance et ce qui nous a intéressés, c'est qu'ils se développent en Toscane en regardant aussi vers l'art parisien de cette époque.

Cela n'est évidemment pas le Paris d'aujourd'hui mais encore, dans ses limites, le Paris de Philippe Auguste. C'est un grand quartier universitaire, le Quartier latin, sur la rive gauche, autour de l'ancienne école Sainte-Geneviève qui est restée un des hauts lieux de l'enseignement, puisqu'il s'agit aujourd'hui du lycée Henri IV. C'est aussi l'ancienne école Saint-Victor, autre haut lieu de l'enseignement qui est maintenant l'université de Jussieu. Puis c'est l'École Notre-Dame et tous les collèges qui se développent autour de la Sorbonne.

Paris, c'est aussi la rive droite, qui est la rive commerçante, avec l'apparition à cette époque du Louvre, en tant que château défendant l'enceinte de Philippe Auguste, et autour une vaste zone agricole. C'est une époque où on charrie beaucoup de pierres. Il y a énormément de créations artistiques à Paris, aussi bien avec la construction de la Sainte-Chapelle – nous sommes dans l'année du 8^e centenaire de la naissance de Saint-Louis dont on parle beaucoup – qu'avec la chapelle de la Vierge de Saint-Germain-des-Prés. C'était probablement le plus beau morceau d'architecture de cette époque, qui est aujourd'hui disparu mais que nous évoquerons dans l'exposition. Puis c'est l'extension de Notre-Dame avec les bras du transept qui marque aussi un vrai pas en avant dans la conception, tant de l'architecture que du rapport entre la sculpture, la peinture et l'architecture dans le Paris de ces années 1240-1250.

(M. CHEREAU entre en séance à 15 heures 25.)

La Toscane à la même époque, c'est le moment où on renouvelle totalement le regard sur l'Antiquité. Il y a une nouvelle prise en considération de la nature. C'est aussi la naissance du notariat, tout simplement, qui est une autre révolution de cette période car elle donne des contrats. Qui dit contrat dit nom d'artiste, et on est ainsi capable de leur associer des œuvres. Je disais aujourd'hui en plaisantant à Sophie JUGIE que la grande aporie du Moyen Âge, en général, est que lorsqu'on a les noms des artistes, on n'a pas les œuvres et inversement. La naissance du notariat dans la Toscane de la fin du XIII^e siècle contribue à ce changement.

Par ailleurs, c'est aussi tout ce regard sur la nature et sur l'Antiquité ; il s'appuie notamment sur la redécouverte des textes d'Aristote qui est proprement liée à l'université parisienne. Cela se déroule donc autour de trois grandes villes : Pise, avec les chantiers de la cathédrale et les grandes chaires, la construction du seul bâtiment proprement gothique de la

Toscane de cette époque qui est Santa Maria della Spina, puis Sienne avec le grand chantier de la cathédrale et enfin Florence.

Avant de passer la parole à Marylise, je veux rappeler que c'est une exposition qui n'aurait pas été possible il y a dix ans, tout simplement parce que, pour des raisons de protection du patrimoine, on a déposé tous les grands décors sculptés des façades des cathédrales et des baptistères pour les mettre dans les musées de Pise, de Sienne et les remplacer par des coquilles sur les façades. Cela veut dire que ces œuvres, qu'on ne pouvait emprunter il y a dix ans, peuvent venir dans l'exposition.

Mme MARGUERITE.- C'est vraiment ce que va pouvoir apporter cette exposition, parce que l'influence de l'art gothique français, du gothique rayonnant, sur cet art qui porte en germe tout ce qui sera développé un siècle et demi plus tard dans la première Renaissance, donc au printemps de la Renaissance en Toscane, a été très souvent une intuition des historiens de l'art. Il n'a que rarement pu être démontré effectivement, parce qu'on n'a pas les objets qui circulent ou le témoignage archivistique d'un déplacement d'artiste. En revanche, ce que notre exposition va permettre, par la juxtaposition des œuvres françaises et italiennes, c'est de montrer vraiment comment l'art français a pu influencer stylistiquement l'art italien.

Au-delà de ce propos central de l'exposition, nous voulons aussi donner quelques clés de lecture aux visiteurs sur le Moyen Âge au sens large, peut-être en soulevant certains a priori, notamment sur les personnalités artistiques. Xavier l'a dit, c'est ici une période où de grandes personnalités artistiques émergent, notamment Nicola Pisano, son fils Giovanni Pisano, etc., donc des noms que vous connaissez tous et qui sont pourtant nés à cette période médiévale.

M. DECTOT.- Il y a aussi des grands artistes en France, comme Pierre de Montreuil, Jehan de Chelles, Maître Honoré ou Jean Pucelle dans le domaine de la peinture. Ce n'est pas seulement en Italie car c'est aussi le moment où, en France, on commence à suivre des artistes.

Mme MARGUERITE.- Nous avons également voulu montrer dans cette exposition qu'il s'agit d'une période de développement technologique intense, y compris dans l'art. Une grande partie sera consacrée aux arts des émaux qui développent des technologies toutes nouvelles mais que je ne développerai pas ici.

C'est également une exposition qui va nous permettre d'explorer la création artistique dans toutes ses dimensions, depuis la sculpture monumentale qui vient d'être évoquée, jusqu'aux objets miniatures ; ce sera depuis la sculpture et également à travers les arts de la couleur, donc le vitrail, les miniatures, la peinture avec quelques fresques et des panneaux peints sur bois.

M. DECTOT.- C'est aussi une exposition dans laquelle nous allons explorer les transformations intellectuelles qui se produisent à cette époque. Je souligne à nouveau l'importance de la redécouverte des textes d'Aristote, dans un monde qui à l'époque est essentiellement néoplatonicien. L'arrivée des textes d'Aristote, par un chemin extrêmement détourné, transforme profondément le regard sur le monde.

Il faut imaginer que les grandes bibliothèques monastiques de l'Occident n'ont pas *De natura* ou *La logique* d'Aristote dans leur bibliothèque. Ces textes ont été traduits en arabe à Bagdad aux VIII^e et IX^e siècles, puis exportés de Bagdad à Cordoue où ils ont été traduits de l'arabe en hébreu. Les manuscrits hébreux sont passés à Barcelone et, au moment de l'expulsion des Juifs de Barcelone, ceux-ci viennent s'installer à Paris et c'est là que des personnalités, comme Albert le Grand, « Maître Albert », qui a donné son nom à la place Maubert, et plus tard Thomas d'Aquin vont pouvoir, en s'appuyant sur la force de l'école rabbinique parisienne,

traduire ces textes de l'hébreu en latin. Ils vont ainsi créer cette grande transformation intellectuelle qui marque énormément cette époque et sur laquelle nous insisterons beaucoup.

(Projection sur écran.)

Nous avons voulu une exposition claire. Nous avons essayé, autant que possible, de garder la fluidité des grands espaces qui sont ceux de la Galerie du Temps, en nous appuyant sur le fait que la dominante de cette exposition est la sculpture, à savoir la sculpture monumentale et les objets d'art comme vecteurs de transformation. Par conséquent, l'exposition est conçue dans son parcours avec cette grande idée de la progression, quelque chose de très fluide, où nous commençons avec les années 1250, puis le tournant du XIV^e siècle, pour ensuite revenir à cet endroit.

Comme nous l'avons vu avec l'exposition « Les Étrusques », et nous le revoyons aujourd'hui avec l'exposition « Des animaux et des pharaons », c'est vraiment ce type de parcours très ouvert qui sied le mieux à la galerie d'exposition temporaire. Notre conviction intime à tous deux est que le Moyen Âge est finalement une période extraordinairement exotique pour tous nos visiteurs, à peu près aussi exotique que pourrait l'être le royaume du Dahomey. Il fallait donc être présent sur la médiation. Outre une présence très forte de la médiation dans toute l'exposition, nous avons voulu avoir un espace central pour évoquer les techniques de création, le statut de l'artiste et toute l'ambiance intellectuelle du Moyen Âge à cet emplacement.

Voilà une vue en axonométrie pour vous montrer la fluidité recherchée. Les œuvres de sculpture monumentale seront placées assez haut, non pas parce que nous sommes en révolte contre le public enfantin mais simplement parce que ce sont des œuvres qui sont faites pour être vues en contrebas. C'est pourquoi nous les plaçons relativement haut pour leur rendre leur angle de vue ; elles sont pensées en fonction d'une certaine perspective et nous essayons de nous en approcher. Idéalement, il faudrait placer les œuvres à 25 mètres de haut, ce qui était évidemment difficile.

Nous commençons par les années 1230 et 1250, avec un panorama de la création artistique à cette époque. Ce sont les grands monuments de la Sainte-Chapelle et la chapelle de la Vierge de Saint-Germain-des-Prés à Paris ; ce sont des apôtres de la Sainte-Chapelle, un vitrail de Saint-Germain-des-Prés qui est aussi un moyen d'évoquer le fait que l'art médiéval n'est pas uniquement un art religieux. On conserve essentiellement de l'art religieux parce que l'Église a conservé ce que les institutions ou les familles n'ont pas gardé, mais nous sommes ici par exemple sur une représentation de Childebert, le roi fondateur de Saint-Germain-des-Prés recevant Saint Germain. C'est l'extraordinaire ensemble des vitraux de la chapelle de la Vierge de Saint-Germain-des-Prés, à peu près aussi imposant que celui de la Sainte-Chapelle mais malheureusement, avec la destruction de la chapelle de la Vierge, les vitraux ont été dispersés et il n'y en a plus aujourd'hui en France ; ils sont à Londres, au Canada et aux États-Unis. Nous sommes donc allés les chercher à Londres.

M. PERCHERON.- Ne peut-on pas les faire revenir ?

M. DECTOT.- Nous les faisons revenir pour l'exposition. Par exemple, celui-ci est à Londres. Je voulais dire qu'il n'y en avait plus aujourd'hui en exposition publique française.

Toujours à Saint-Germain-des-Prés, nous avons cette extraordinaire Vierge à l'enfant avec un témoignage extraordinaire : elle n'est pas ici en mauvais état car elle est en fait inachevée ; elle s'est cassée à la sculpture et a été enterrée et redécouverte il y a à peine une dizaine d'années ; elle n'a été exposée qu'une seule fois jusqu'à présent.

M. PERCHERON.- Où est-elle exposée ?

M. DECTOT.- Elle est au musée de Cluny. J'avoue que c'est votre serviteur qui l'avait exposée dans une exposition précédente. Comme elle est inachevée, elle permet aussi de parler du travail du sculpteur.

Une autre première est la descente de croix de la cathédrale de Prato qui est aujourd'hui partagée avec le musée de Cluny. Le christ est encore à la cathédrale de Prato. On avait essayé de les réunir plusieurs fois. La cathédrale de Prato a mis ce christ en vitrine et, après la mort du vitriniste, ils ne savaient plus ouvrir la vitrine. Plusieurs tentatives ont échoué et nous avons finalement réussi à travailler avec la cathédrale pour faire ouvrir la vitrine et assurer la présence du christ. Ce sera une première car ils n'ont pas été réunis depuis le XIX^e siècle et la séparation.

Dans la deuxième partie de l'exposition, il s'agit de travailler sur la naissance du regard vers le gothique dans l'Italie de la deuxième moitié du XIII^e siècle, notamment autour des grandes figures de Nicola Pisano, d'une part, et de Cimabue, d'autre part. Cimabue qui, dans son approche générale, reste dans la tradition « byzantinisante » avec les fonds d'or, le type même de position. Toutefois, si vous regardez les drapés, ceux-ci commencent à s'éloigner de la tradition byzantine pour se rapprocher des drapés que l'on trouve justement dans la sculpture française de cette époque, et que l'on retrouve aussi dans la sculpture italienne avec notamment les plis que je vous montre ici ; ces plis sont à l'identique sur les apôtres de la Sainte-Chapelle.

La circulation de ces modèles se fait assez peu par la circulation d'artistes : très peu d'artistes sont allés de France en Italie, ou d'Italie en France. En revanche, pour les petits objets, Paris s'impose à cette époque comme la capitale du luxe, notamment par la création d'objets en ivoire et de vêtements. Ces objets voyagent, comme les ivoires par exemple. Le Louvre a accepté de nous prêter ce qui est probablement un de ses chefs-d'œuvre, sinon leur chef-d'œuvre en matière d'ivoire gothique parisien et qui est la descente de croix récemment reconstituée. Je ne vais pas refaire toute son histoire mais deux des pièces ici présentées sont entrées par mécénat populaire très récemment.

C'est un témoignage de ces objets qui rencontrent un énorme succès dans l'Europe de cette époque. Ils vont inspirer effectivement Nicola Pisano et les artistes qui travaillent avec lui. En effet, cet artiste travaille avec un atelier, à la façon dont Rodin a travaillé avec un atelier à la fin du XIX^e siècle, et il a autour de lui des artistes d'immense talent qui travaillent avec lui et ils produisent ensemble des œuvres, avec des styles à la fois semblables et différents.

Mme MARGUERITE.- Cette œuvre a été présentée à l'exposition « Le Printemps de la Renaissance » et c'est aussi une manière de faire un écho à ce qui a pu être dit précédemment.

La troisième partie de l'exposition se concentre dans le fond de la galerie et sert de retour à la circulation et à la déambulation du visiteur. C'est vraiment dans cette partie que nous aurons les grands chefs-d'œuvre de l'exposition.

À commencer par les anges de Soudemont qui sont les chefs-d'œuvre médiévaux de la collection du musée des Beaux-Arts d'Arras tout près d'ici. C'est vraiment caractéristique de l'art parisien de cette période autour de 1300 avec une élongation des formes à l'extrême, des plis en tablier, des retombées en queue-d'aronde que l'on verra assimilés par des artistes italiens. C'est notamment le cas pour le plus grand d'entre eux, à cette époque, à savoir Giovanni Pisano, le fils de Nicola Pisano qui a beaucoup œuvré sur les grands complexes monumentaux toscans.

Vous avez ici une statue qui vient de Santa Maria della Spina. Vous avez pu voir une représentation de cette grande église gothique de Pise. Puis Giovanni Pisano se voit également confier le décor architectural extérieur de la cathédrale de Sienne. Nous aurons pour l'exposition, en sachant que ce sera la première fois qu'elle sera présentée en dehors de Sienne, la *Myriam* où l'on voit le même système de drapé que nous avons précédemment évoqué.

Pour information, Giovanni Pisano aime les têtes un peu masculines pour ses figures féminines et il ne faut pas en être étonné. Puis ces figures sont un peu déformées, avec un mouvement de la tête assez bizarre et des personnages presque bossus, mais c'est en fait la déformation de la sculpture qui permet de corriger la déformation visuelle liée à la vision en contre-plongée.

Giovanni Pisano est un des chantres de la sculpture monumentale, mais il a également réalisé de très petits objets. La sculpture miniature est une de ses spécialités, notamment dans l'ivoire. C'est très particulier car, à l'époque, le travail de l'ivoire se faisait presque exclusivement dans les ateliers parisiens. Cela témoigne donc bien d'un rapport très concret, même si nous ne savons pas par quel biais, entre l'art parisien et l'art de Giovanni Pisano. Il s'agit là d'un des chefs-d'œuvre de l'exposition qui nous est prêté par le Victoria and Albert Museum.

Nous savons que quelques objets ont voyagé. Ce manuscrit de la Bibliothèque nationale de France est un manuscrit français, avec un texte et une graphie parisienne, qui comporte néanmoins une enluminure italienne ; c'est donc probablement un manuscrit envoyé en Italie pour être enluminé et qui est ensuite revenu en France.

À la même période, autour de 1300, l'art parisien va évoluer dans d'autres directions, avec des lignes beaucoup plus souples et quelque chose de plus élégant. Nous parlions des innovations technologiques tout à l'heure et nous avons ici un reliquaire, qui est un autre chef-d'œuvre de la grande collection de la région. Ce reliquaire de la cathédrale de Boulogne-sur-Mer témoigne des évolutions technologiques dans le domaine de l'émail, avec à la fois des effets de transparence sur ces émaux verts qui sont tout à fait innovants et des mille fleurs.

La dernière partie de l'exposition est une ouverture. Nous avons vu comment les destins se croisaient autour de 1300 et finalement, à la fin de la période, entre 1320 et 1340, les chemins vont s'individualiser : Sienne conserve cet héritage du gothique français avec, ici, un objet un peu particulier ; nous ne savons pas très bien s'il s'agit d'une œuvre siennoise de la fin du XIV^e siècle ou d'une œuvre réalisée en deux temps, par un artiste français pour l'ange et par un artiste italien de la fin de la période pour la tête du baptiste. En tout cas, pour les problématiques qu'il pose, cet objet est essentiel et très important pour notre exposition.

En France, du côté de Paris, on absorbe de nouvelles influences, notamment des influences anglaises. C'est ici un apôtre du complexe de Saint-Jacques-de-L'Hôpital qui a été réalisé par Guillaume de Nourriche, un sculpteur d'origine anglaise qui instille dans ses sculptures une élongation des formes, quelque chose de très dansant, voire acrobatique dans les positions.

À Florence, en revanche, on regarde davantage vers l'antique et on se détache un peu du drapé gothique. Vous voyez ici l'émergence d'une autre figure essentielle d'Andrea Pisano qui se verra confier la suite du chantier de la cathédrale de Florence.

M. DECTOT.- Andrea Pisano n'a rien à voir avec Giovanni ou Nicola Pisano ; ils sont seulement pisans tous les trois.

Mme MARGUERITE.- Xavier parlait de l'espace de médiation, qui est un espace de repos, une parenthèse au sein de l'exposition. Il se présentera de cette manière : une grande rotonde, probablement couverte des représentations des vitraux de la Sainte-Chapelle. C'est un espace que Philippe MAFE souhaitait être un espace de méditation, mais il sera également un espace de ressources : il comprendra des écrans tactiles pour explorer la carrière des artistes à l'époque et un dispositif tactile, cette fois-ci moins technologique, avec des matériaux et des outils à portée de la main pour permettre aux visiteurs de comprendre la construction des œuvres.

M. DECTOT.- Ce sont aussi bien des outils que des matériaux de l'orfèvrerie, de sculpture et des pigments.

Mme MARGUERITE.- Outre cet espace de médiation, nous aurons aussi un graphisme très didactique tout au long de l'exposition pour donner des clés de compréhension et de lecture. Il permettra également de suivre des figures artistiques. Puis dans les autres dispositifs, nous aurons un mur de la médiation – je crois que c'est la première fois que cela se fait au Louvre-Lens – pour comprendre et avoir en un clin d'œil toutes les possibilités offertes par Le Louvre-Lens en matière de médiation pour le public.

M. DECTOT.- C'est un dispositif que nous volons honteusement au Palazzo Strozzi à Florence. À l'entrée de ses expositions, il y a tout un ensemble qui explique les dispositifs de médiation que l'on retrouve dans l'exposition ; il permet de les repérer et explique leur fonctionnement. Nous allons le tester car j'ai trouvé que c'était une excellente formule et qui serait aussi très bien pour le Louvre-Lens. Nous avons une très grosse œuvre de médiation qui n'est pas forcément toujours très lisible par notre public et nous allons ici l'expliquer pour l'aider à mieux la cerner.

En conclusion, c'est la première exposition sur le sujet. C'est une intuition des historiens de l'art depuis très longtemps. En même temps, cette exposition n'a jamais été faite, notamment parce que certaines des œuvres essentielles pour l'exposition n'étaient pas déplaçables il y a dix ans. Nous allons ici dépasser le stade de l'intuition intellectuelle pour vraiment confronter des objets, pour poser aussi la question du rôle des manuscrits, de l'orfèvrerie et des ivoires dans la circulation des formes. Ce sera aussi notre première exposition sur la période médiévale.

J'espère que nous vous avons convaincus car cette exposition, par la force des œuvres réunies, nous en sommes convaincus, sera une exposition assez extraordinaire. Vous aurez compris que je n'en parle pas seulement en tant que Directeur du musée mais aussi, avec Marylise, en tant que commissaire d'exposition. C'est donc avec encore plus de cœur que d'habitude. Merci.

(M. CARON et Mme APOURCEAU-POLY quittent la séance à 15 heures 45.)

M. LE PRESIDENT.- Y a-t-il des questions ou des remarques à Marylise et Xavier ?

Mme DE LA CONTE.- J'ai une remarque. Je trouve cela très intéressant évidemment et, dans la liste des œuvres que vous présentez, plusieurs proviennent des musées de la région. Je voudrais bien que l'on puisse mettre des œuvres qui ont tout leur intérêt des musées d'Arras, de Boulogne, de Montreuil-sur-Mer, de Cambrai, pour celles que j'ai notées, au regard d'œuvres qui sont conservées dans des musées d'un renom plus important. Rien que pour cette raison, je trouve cela très bien. Je voulais savoir si vous l'aviez fait exprès.

M. DECTOT.- À la fois cela s'est imposé naturellement et nous nous sommes dits à un moment, parce que cela s'imposait naturellement, qu'il fallait mettre l'accent dessus.

Un des axes essentiels de cette exposition est la question des bois polychromes. Nous savons qu'ils sont sculptés par des grands sculpteurs et peints par des grands peintres. Les bois polychromes en Italie sont assez bien conservés et ils sont très rares en France. Si nous voulions montrer ceux qui s'imposaient à l'esprit, c'étaient les anges de Saudemont qui sont pratiquement les seuls dans leur genre, à ce niveau d'état de conservation et de qualité.

De même, pour parler des émaux de plique, le reliquaire du Saint-Sang de Boulogne-sur-Mer s'imposait de lui-même. À partir de là, nous nous sommes dit qu'il y avait, dans les collections des musées de la région, des œuvres qui font sens dans l'exposition et qu'il fallait les valoriser. Cela s'est imposé et a ensuite été une démarche volontaire.

Nous sommes allés même au-delà des limites de la région puisque, de l'autre côté de la frontière, nous avons la chance que l'atelier de Nivelles nous prête tout un pignon de l'ancienne châtelle de Sainte-Gertrude qui, comme vous le savez probablement, a été détruite dans les bombardements de Nivelles en 1940. Nous avons un pignon entier et c'est une œuvre extraordinaire.

Mme GENISSON.- Je pense que cette exposition sera remarquable et merci d'avoir consacré un grand espace de médiation parce que je pense qu'elle en nécessitera beaucoup. Seront exposés des objets d'une beauté exceptionnelle mais encore faut-il que ce soit explicité au niveau du public et le sujet de la médiation sera vraiment primordial.

En revanche, je trouve qu'il y a assez peu d'œuvres picturales.

M. DECTOT.- Il y en a peu pour deux raisons. Nous ne les avons peut-être pas assez mises en avant ici, mais il y en a un certain nombre, comme les manuscrits, la peinture sur bois et même une fresque.

Deux problèmes se posent : le premier est celui de la nature des œuvres picturales réalisées à cette époque qui sont essentiellement de la peinture monumentale. Les fresques, c'est comme les grandes sculptures, si elles ne sont pas déposées, il est difficile de les faire venir. Les grands christs peints en bois, qui sont l'autre création importante de cette époque dans la Toscane du XIII^e siècle, sont des œuvres qui ne peuvent pas voyager en raison de leur nature et elles ne sont donc pas déplaçables.

Nous n'avons peut-être pas suffisamment insisté dans le PowerPoint – ce qui est notre faute – mais des musées anglais, comme la National Gallery, mais aussi Le Louvre, nous aurons des peintures sur bois de relativement petits formats qui sont transportables. Effectivement, c'est le double enjeu de la conservation et, pour être tout à fait franc, du coût de transports de très grandes pièces. En effet, le transport de peintures sur bois de 3 mètres par 2 présente des coûts prohibitifs. Cependant des œuvres, de Cimabue notamment, du Maître de la Nativité de Saint-Georges nous seront prêtées par le Bargello, la National Gallery et la Manchester Art Gallery. Elles seront donc présentes.

Il est vrai aussi, par rapport au propos de l'exposition, que le regard sur le gothique et, de toute façon à ce moment-là, l'innovation artistique dans le domaine de la peinture se font par l'influence de la sculpture sur la peinture. Cela explique que, dans une présentation que nous avons essayé de faire la plus brève possible, nous avons d'abord focalisé sur les principaux points de contact, même si l'exposition ira aussi vers les développements que sont l'art de l'enluminure, l'art de la peinture et le vitrail qui sont présents dans l'exposition.

M. LE PRESIDENT.- Merci.

Si vous voulez bien je souhaiterais donner la parole à Luc PIRALLA pour la présentation de la deuxième exposition. Comme vous le savez, nous avons choisi de présenter, dans l'espace que nous appelons le Pavillon de Verre, les collections de la région.

Mme la Directrice, pour la Direction régionale des affaires culturelles, a souligné en effet que les expositions du Louvre-Lens permettaient de valoriser le patrimoine de la région. C'est encore plus le cas avec les expositions que nous organisons au Pavillon de Verre, puisque nous avons souhaité donner Carte blanche à un musée de la région.

Nous avons demandé à notre collègue Bruno GAUDICHON, le Directeur de La Piscine dont je dois excuser l'absence, de composer avec Luc PIRALLA, co-commissaire de cette exposition, une forme de florilège qui permettra de découvrir d'autres musées de la région. Ils ont voulu le faire autour du thème des métamorphoses.

- **Métamorphoses, commissaire Bruno GAUDICHON, Directeur de La Piscine, présentée par Luc PIRALLA, Chef de service Conservation**

M. PIRALLA.- Merci, Monsieur le Président.

En effet, je vais présenter, pour Bruno GAUDICHON qui s'excuse pour son absence, ce projet pour le Pavillon de Verre qui prendra forme à partir du mois de juillet de l'année prochaine.

Nous nous inscrivons toujours dans les projets de Carte blanche dans le Pavillon de Verre. Il s'agit de faire des expositions avec, et uniquement, des œuvres de la région confiées à des professionnels des musées de la région, et de valoriser par là même la richesse et la diversité de ces musées.

Pourquoi la thématique des *Métamorphoses* d'Ovide ? Je précise que le terme « métamorphoses » fait bien sûr référence aux poèmes d'Ovide. Cela vient de l'acquisition toute récente par le musée de La Piscine de ce tableau *Alphée et Aréthuse* de Léopold Burthe (1847), c'est-à-dire un thème assez peu connu des *Métamorphoses*. Cette acquisition, qui était finalement son actualité, lui a donné l'idée de proposer ce thème.

Rappelons qu'Ovide est un poète romain, qui vit au début de notre ère puisqu'il meurt en 17 après J.-C. Il est très proche du pouvoir, peut-être un peu trop et c'est d'ailleurs pour cette raison qu'il meurt en exil près de la Mer Morte. Ce poème des *Métamorphoses* a donc été rédigé à cette période. C'est un poème épique de 15 livres, 12 000 vers et 250 récits légendaires. Ce qui est intéressant pour nous, c'est que ce poème a finalement irrigué la création artistique de tous les âges, du Moyen Âge jusqu'à très récemment, puisque le film de Christophe HONORÉ a remis d'actualité ce poème.

Un petit mémo méthodologique : nous nous sommes vraiment appuyés sur les outils qui existent, sur la base de Musenor, le réseau des collègues de l'association des conservateurs, et nous avons fait un peu le tour de tous les collègues. Nous avons trouvé une soixantaine d'œuvres dans dix-sept musées et c'est à partir de ce corpus que nous avons créé ce parcours.

Au niveau d'éléments plus statistiques, nous aurons trente œuvres avec quatre rotations, seize prêteurs et une répartition par technique. Nous nous sommes voulus aussi très transdisciplinaires en essayant de varier les médias.

Pour les prêteurs, c'est toujours très important dans le Pavillon de verre de mettre à l'honneur différentes collections. Nous avons celles d'Arras, Boulogne, Douai, Dunkerque,

Gravelines, Lille et le Palais des beaux-arts, Roubaix, Valenciennes, Villeneuve-d'Ascq. Les derniers musées sont ceux qui vont prêter pour la première fois pour le Pavillon de Verre. Ainsi, nous avons autant de prêteurs que pour la dernière exposition du Pavillon de Verre et nous avons aussi réussi à avoir de nouveaux prêteurs, ce dont nous sommes très contents : Bailleul, Bavay, Bergues, Calais pour le musée des Beaux-Arts, Cambrai, Hazebrouck et Tourcoing.

Le parcours se déroule en trois sections pour autant de bulles de l'espace.

Une première bulle porte sur les Métamorphoses en soi, en tant qu'élément de source artistique. D'une part, c'est en montrant les dieux au temps d'Ovide. D'autre part, c'est le poème en tant que cycle décoratif et c'est aussi comment les artistes ont illustré le poème en tant que tel. Nous aurons des thèmes comme Vénus et Adonis, Diane et Actéon, puis un certain nombre de représentations de dieux.

La deuxième bulle est évidemment sur ce qui vient le plus facilement à l'esprit quand on parle des Métamorphoses, c'est-à-dire les histoires d'amour ou de poursuite amoureuse qui d'ailleurs ne finissent pas toujours très bien, avec Pyrame et Thisbé, Vertumne et Pomone, Glaucus et Scylla, Europe, l'enlèvement de Perséphone, Céphale et Procris, Aréthuse et Alphée et Narcisse.

C'est enfin une dernière bulle sur les grandes figures mythologiques, qui sont évoquées notamment dans les Métamorphoses mais pas seulement, et dont tout le monde connaît les noms sans les associer forcément au poème d'Ovide. Ce sera par exemple Médée, Ulysse, Achille, Orphée, Persée, Icare, Midas, etc., c'est-à-dire des noms de la mythologie que tout le monde a déjà entendus.

La première bulle est composée de trois thèmes.

Le premier ensemble vise à resituer les dieux au temps d'Ovide et la publication de l'ouvrage dans le temps artistique. En cela, nous avons la chance d'avoir à Bavay des petits bronzes archéologiques du Ier siècle après J.-C. qui fixent le temps d'Ovide.

Puis, pour les cycles décoratifs, nous allons aussi bénéficier de ce très beau cabinet flamand, qui est conservé dans le musée de Bailleul. Il est composé des différentes scènes des Métamorphoses. Sans entrer dans le détail de l'ensemble des compositions, nous voyons l'importance du paysage dans cette production anversoise, où les mythes sont aussi une explication de la nature et des paysages. Il y a un rapport évidemment très fort entre la représentation et le décor de ce cabinet, et sa fonction de conservation d'éléments précieux pour les amateurs, notamment d'éléments naturels.

Enfin, le troisième thème de cette première partie est l'illustration des *Métamorphoses*. Nous aurons ici un prêt d'une publication du LAM. Nous voyons que de très grands artistes, et notamment Picasso dans sa période de retour à l'ordre, ont illustré ce grand thème de la création artistique pour se confronter aux maîtres.

La deuxième bulle sur ces histoires d'amour commence par une petite œuvre, mais qui est comme vous le voyez monumentale : *Glaucus*, une œuvre d'Auguste Rodin. Ce n'est pas un mythe très connu. Glaucus est un ancien pêcheur qui, en mangeant une herbe magique, devient un dieu marin mais son aspect change ; sa barbe et ses cheveux poussent et surtout ses jambes deviennent comme des nageoires. Il tombe amoureux de la nymphe Scylla, comme nous le voyons ici avec ce très beau mouvement très affectueux. Scylla va fuir le dieu. Celui-ci demandera à la magicienne Circé de faire quelque chose, mais cette dernière va tomber

amoureuse de Glaucus et va donc se venger sur Scylla de son amour. Encore une histoire qui ne se termine pas très bien.

Le deuxième exemple est ce très beau *Narcisse* de Ernest-Eugène Hiolle qui est avant Capron mais le deuxième prix de Rome de sculpture valenciennois, avec une très belle représentation de cette figure masculine idéalisée qui tombe amoureux de son propre reflet.

Enfin, c'est une histoire qui finit plutôt bien, celle de Vertumne et Pomone. C'est l'histoire plutôt joyeuse de Vertumne, dieu des jardins, qui va se transformer en vieillard pour séduire Pomone. Dans la création artistique, *Vertumne et Pomone* est une très belle œuvre. La photo ne rend pas forcément hommage à ce très beau tableau du musée des Augustins de Hazebrouck, qui est encore un prétexte pour avoir de très belles natures mortes de fruits et de paysages.

Nous avons ensuite cette dernière thématique sur les grandes figures mythologiques. C'est ici la *Médée furieuse* de Delacroix qui est l'esquisse du grand tableau du salon de 1838 ; elle est aussi conservée à Lille. Lille nous prête ce très beau vase de Sèvres, même si nous ne connaissons pas forcément son auteur. Cette évocation de *Persée délivrant Andromède*, avec toute l'utilisation de l'espace autour de la panse du vase pour évoquer ce mythe, est un très beau prêt de Lille.

Puis c'est une très belle découverte, toujours dans cette thématique avec *Achille parmi les filles de Lycomède*. C'est Achille se trahissant devant Ulysse. Il avait été caché à la cour de Lycomède en étant déguisé en fille et Ulysse va découvrir un stratagème pour le démasquer, en cachant des épées au milieu d'autres présents plus féminins. Achille qui sera attiré par ces épées va se découvrir. C'est un thème des *Métamorphoses* d'Ovide plus qu'aucune autre source. C'est un très beau tableau de l'école de Van Dyck. Il est anonyme et personne ne le regarde. Je l'ai soumis à la sagacité de mon collègue aux peintures qui le trouve vraiment très intéressant. Le modèle de Van Dyck est conservé en Allemagne.

Enfin, le dernier élément marquant de ce projet d'exposition voulu par Bruno GAUDICHON est le fait d'installer, dans l'espace vide entre les bulles, un dispositif de médiation qui puisse évoluer au gré de l'intervention des visiteurs. Nous avons beaucoup travaillé dessus. Cela ne ressemblera pas forcément à ce que je vous montre car nous sommes en phase de conception avec les sténographes sur l'aspect final. Nous aurons un dispositif où les visiteurs pourront au fur et à mesure intervenir sur cette toile d'Arachnée, qui est évidemment un mythe des *Métamorphoses*, en transformant à la fois l'espace d'exposition mais aussi la vision du paysage que l'on aura : c'est au fond une allégorie de la transformation de notre territoire grâce au Louvre-Lens.

M. LE PRESIDENT.- Merci.

Vous l'avez compris, comme pour l'exposition consacrée aux relations entre la France et l'Italie au XIII^e et au XIV^e siècle, il s'agit de donner des clés de compréhension de l'art occidental, en grande partie de ce qui est conservé au Musée du Louvre comme dans les musées de la région.

J'insiste sur ce point puisque vous voyez bien la démarche de Luc PIRALLA comme de Bruno GAUDICHON : à partir de l'acquisition d'une œuvre qui n'est plus guère compréhensible par nos publics, parce que les *Métamorphoses*, ce sont beaucoup de légendes assez compliquées – je me permets de dire ici que je pense que ces histoires sont à la fois familières et très éloignées –, l'idée est, au travers de ces récits, d'introduire aux collections du Nord-Pas-de-Calais. C'est le

sens de ce que nous voulons faire au Pavillon de Verre pour mettre en valeur cette région des musées.

Avez-vous des questions ?

Mme COOLZAET.- Est-ce que ce sera aussi dans la Galerie du Temps ?

M. LE PRESIDENT.- Non, c'est dans l'espace qui se trouve au-delà de la Galerie du Temps, c'est-à-dire le Pavillon de Verre, d'où le fait que Luc PIRALLA faisait référence à ces bulles.

M. PERCHERON.- Monsieur le Président, c'est très ambitieux, aussi bien sur le Moyen Âge et Xavier sait que je souhaite un titre qui parle du roman national. La splendeur du XIII^e siècle, Jean-Luc avait esquissé « Lumière du XIII^e siècle » et il faut que l'on reste dans le roman national, tel que des générations l'ont plus ou moins bien appris et mémorisé à travers leur programme d'histoire. Sinon, nous sommes mystérieux et dans une démarche un peu ésotérique.

Deuxièmement, nous sentons bien à travers le choix totalement imprévisible de Bruno GAUDICHON, au fil des explications, que la Région des Musées vit. Quand on voit ces magnifiques tableaux, qu'ils soient de Dunkerque ou d'Hazebrouck, on réalise à quel point la Région des Musées est consistante et existe. Pour nous, c'est très important.

Mais je pense qu'il faut absolument une médiation. Je crois qu'il faudrait distribuer aux visiteurs un résumé, par exemple du livre de Jean-Pierre Vernant, qui était non seulement un Résistant de légende ayant libéré Toulouse mais aussi un helléniste extraordinaire. Dans la vulgarisation des mythes, il est absolument irremplaçable. Sinon nous allons nous adresser avec « Métamorphoses » à une infime minorité du public, et il faudra être très précis. Comme précédemment, il faudra être aussi très précis pour expliquer en quoi Aristote et Platon ne sont pas tout à fait la même chose et comment le génie Aristote impose le monde des réalités au monde des idées de Platon.

C'est très ambitieux comme expositions et cela nécessite une pédagogie à mon avis approfondie de notre part et une participation du territoire. Il faudrait interroger l'agglomération de Lens pour savoir si, sur quelques mythes, le territoire n'est pas d'accord, à partir de ses commerçants, de ses forces vives, etc. Est-ce que le territoire n'est pas d'accord pour, par exemple, décrypter la boîte de Pandore, toutes ces expressions qui rejoignent l'héritage mythologique ?

(M. ROBERT entre en séance à 16 heures 09.)

M. DECTOT.- Je vous entends totalement, Monsieur le Président.

Je rappellerai que nous accordons effectivement au Louvre-Lens une importance extrêmement grande à la médiation. Toutes les expositions, y compris l'actuelle exposition pour le Pavillon de verre et l'exposition « Métamorphoses », font l'objet de dépliants distribués gratuitement au public pour accompagner la visite.

Il y a effectivement à côté de cela les dispositifs, comme la médiation écrite avec les panneaux de salle, les cartels qui peuvent être développés. Nous travaillons aussi sur le multimédia. Nous sommes en train de travailler, en ce moment avec le service des publics, sur la mise en place de parcours enfants spécifiques. Nous ne sommes pas en mesure de mettre des parcours enfants spécifiques pour les expositions temporaires dans le multimédia pour des questions de coûts de développement, mais nous travaillons sur le « bon vieux » parcours enfant

papier. Croyez bien, Monsieur le Président, que notre attention à la médiation est de tous les instants.

Pour l'exposition « Paris, Florence, Sienne » qui ne s'appellera finalement pas ainsi...

M. PERCHERON.- Comment allez-vous l'appeler ?

M. DECTOT.- Je ne sais pas encore, Monsieur le Président.

Pour cette exposition, vous aurez compris qu'une grande partie porte sur la forme des drapés, ce qui n'est pas forcément le plus évident à lire. Nous voulions ajouter un mur sur l'histoire des drapés, comme il y avait sur l'exposition « Les Étrusques » un mur sur les formes de vase. La réalité est que nous cherchons un mur disponible tant nous avons prévu d'éléments de médiation dans cette exposition. Ce sera une exposition où la médiation sera extrêmement présente.

Pour l'exposition « Métamorphoses », c'est évident, et comme l'a dit Luc PIRALLA, même les mythes les plus connus des *Métamorphoses* ne le sont plus autant aujourd'hui, et les mythes moins connus deviennent franchement obscurs. Par conséquent, il y aura cette médiation.

J'ai bien entendu ce que vous avez dit sur le fait d'interroger la population et de travailler sur ces métamorphoses qui sont entrées aujourd'hui dans le langage courant ou presque. Je pense que c'est une excellente idée sur laquelle nous allons travailler avec Luc PIRALLA, Bruno GAUDICHON et Juliette GUEPRATTE.

M. LE PRESIDENT.- Je me permets de souligner que cette ambition est la nôtre. Au Musée du Louvre aujourd'hui, comme dans l'ensemble des musées de la région, il y a en effet des œuvres qui témoignent de cette culture occidentale qui fait que, de l'Antiquité à nos jours, ces thèmes ont influencé des artistes et c'est de notre responsabilité. Je comprends que c'est ambitieux, compliqué et difficile.

M. PERCHERON.- C'est très ambitieux et c'est bien.

M. LE PRESIDENT.- Et si nous voulons que les personnes se sentent à l'aise dans les musées et familiarisés avec les œuvres d'art du passé, il nous revient en effet de leur donner des clés de compréhension. Je pense que la mythologie, par les contes et le récit, est un moyen d'accès à cette culture occidentale. Si nous coupons avec cette culture, nous serons responsables nous-mêmes d'une rupture avec notre patrimoine.

M. PERCHERON.- Nous sortirons de l'Histoire.

M. LE PRESIDENT.- C'est la responsabilité qui est la nôtre de faire ce lien avec la littérature européenne et avec cet art que nous conservons dans nos musées.

Madame ?

Mme DE LA CONTE.- Quelles sont les dates de ces expositions ? Êtes-vous déjà en train de préparer les thèmes des expositions de 2016, en sachant qu'il y aura l'Euro 2016. Il faut peut-être d'ores et déjà avoir des perspectives. Je ne parle pas d'expositions sur le foot mais il faut peut-être réfléchir à cela.

M. LE PRESIDENT.- Je crois que vous avez dans votre dossier les dates exactes des expositions : l'exposition consacrée au Moyen Âge se déroulera du 27 mai 2015 au 28 septembre 2015 ; l'exposition dans le Pavillon de verre se tiendra du 1^{er} juillet 2015 au 6 juin 2016. Ensuite,

nous travaillons à la programmation de 2016 et de 2017 que nous vous dévoilerons et présenterons dans un prochain Conseil d'Administration.

Voilà un Conseil d'Administration où nous parlons aussi du cœur, c'est-à-dire des collections et des œuvres. C'est le cinquième de ma semaine et je vous avoue qu'il y a une sacrée différence avec les précédents.

III. Délibérations

M. LE PRESIDENT.- Nous allons passer à la partie la plus agréable, celle qui consiste à voter le budget de cet établissement. Nous déroulons l'ordre du jour en ce qui concerne les délibérations.

Pour la première d'entre elles, nous devons présenter des éléments pour le budget primitif 2015. C'est le principal point de ce Conseil d'Administration qui fait suite au débat d'orientations budgétaires que nous avons eu en octobre et lors duquel nous avons approuvé les grandes lignes et la présentation qui nous avait été faite.

Je vais souligner quelques éléments en introduction avant de laisser la parole à Catherine FERRAR.

Ce budget primitif a été bâti sur une prévision de fréquentation identique à l'année 2014, soit 550 000 visiteurs ; cela représente, je vous le rappelle, un chiffre très exceptionnel pour les musées en région.

Il repose aussi sur l'hypothèse du maintien de la gratuité de la Galerie du Temps ; cela fera l'objet d'une délibération que nous aurons à voter.

Enfin, il répond à la volonté de maîtriser l'ensemble des dépenses. Vous y verrez que tous les postes sont stables d'une année sur l'autre.

Cela permet tout de même de poursuivre des activités de programmation avec les trois expositions temporaires de l'année : l'exposition « Paris, Sienne, Florence » dont nous venons de parler, comme l'exposition « Métamorphoses ». Nous vous présenterons, lors du prochain Conseil d'Administration du mois de mars, l'exposition de l'hiver 2015-2016 qui sera consacrée aux fêtes galantes, au thème de la fête dans la France et l'Europe du XVIII^e siècle.

Ce budget permet également d'imaginer un nouveau renouvellement de la Galerie du Temps, à la date du 4 décembre 2015, pour une quatrième Galerie du Temps.

En outre, il permet d'inventer et d'imaginer une refonte de la programmation de la Scène sur laquelle nous reviendrons, en mettant l'accent, comme nous l'avons dit à la longueur de la présentation de ces expositions, sur la médiation et la communication qui permettent à ce musée de trouver son public.

Pour vous présenter plus en détail ce budget, je passe la parole à Catherine FERRAR.

3.1. Budget primitif 2015

Mme FERRAR.- Merci, Monsieur le Président.

Le budget qui vous est présenté aujourd'hui ressemble beaucoup à celui qui vous a été présenté dans le cadre du débat d'orientations budgétaires, puisque peu de chiffres concernant les dépenses évoluent.

Vous avez déjà parlé des expositions, Monsieur le Président, et il n'y a pas de changements par rapport à ce qui avait été présenté dans le cadre du débat d'orientations budgétaires. Il n'y a pas de changement non plus pour le budget réservé aux éditions qui permettra la validation d'ouvrages correspondants aux expositions de l'année 2015. Concernant le centre de ressources, nous n'avons pas non plus travaillé sur des montants différents par rapport au dernier Conseil d'Administration.

Ce qui évolue essentiellement par rapport à ce qui vous a été présenté au Conseil d'Administration du 17 octobre, ce sont les dépenses dans les opérations d'ordre, c'est-à-dire toutes les opérations qui sont nécessaires et liées aux investissements des années précédentes, sachant que des investissements nécessitent des amortissements.

Nous étions en plein travail, je crois vous l'avoir dit lors du dernier Conseil d'Administration, pour évaluer les amortissements que nous devons prendre en charge au regard des équipements qui avaient été achetés par la Région Nord-Pas-de-Calais. Je rappelle que c'est la Région qui a couvert l'ensemble des crédits à la construction du musée et aux premiers investissements, à charge pour le musée ensuite de l'amortir pour pouvoir engager des remplacements d'équipements ou d'investissements.

Le montant qui évolue sensiblement est celui repris en n° 10 concernant les opérations d'ordre. Je les avais estimées à 600 000 € et nous arrivons à 815 298 €, pour l'ensemble des investissements repris maintenant.

Ce qui fait que le budget total de dépenses s'élève à 15 304 445 € alors qu'il avait été estimé à 15 000 108 €, soit un léger dépassement.

Au niveau des recettes, nous avons affiné la partie qui correspond aux occupations du domaine public. En ayant retravaillé avec la boutique et le restaurant confié au chef Meurin, nous pouvons envisager pour l'année 2015 des recettes à hauteur de 140 000 €. Je crois les avoir estimées en débat d'orientations budgétaires de mémoire à 90 000 €.

Tout cela nous amène à un budget global pour l'année 2015 de 15 304 445 € pour le budget principal avec une participation de la Région à 9 994 322 € et une participation pour le Département et la Communauté d'agglomération Lens-Liévin de 1 249 290 €. Nous envisageons des recettes ressources propres qui correspondraient à 18,26 % du budget total, soit 2 795 000 €.

Voilà pour la partie budget principal.

Concernant le budget annexe, c'est-à-dire celui qui permet le fonctionnement de la cafétéria, il est sensiblement identique à celui qui vous a été présenté en débat d'orientations budgétaires. Nous estimons à 636 000 € pour le budget. De la même façon, en opérations d'ordre, elles ont légèrement évolué pour atteindre 34 097 €, ce qui correspond aux dotations amortissements et au financement de la section d'investissement.

À titre indicatif, pour les recettes, l'excédent à la fin octobre de cette année était de 200 000 €. Nous estimons cet excédent à l'équivalent pour l'année 2015, puisque nous tablons sur la même fréquentation de 550 000 visiteurs. Nous considérons que la cafétéria peut continuer à produire des recettes et un excédent d'un ordre équivalent.

M. LE PRESIDENT.- Je vous remercie.

M. PERCHERON.- Je voudrais rappeler quelque chose pour que notre débat soit vraiment intelligent.

Nous sommes dans un arrondissement où, je le répète souvent, l'économie de marché produit peu de richesses. Elle en produit chaque année un peu plus. La dynamique de création d'entreprises de l'arrondissement de Lens est équivalente à celle de la métropole lilloise. Nous ne sommes pas dans un arrondissement mort, mais dans un arrondissement qui, après la fin du charbon, ne produisait pratiquement plus de richesses.

Comme la croissance est à 1 % depuis plusieurs années, voire moins, on va dire en gros 410 à 420 M€. Bien entendu les Lensois vont chercher à Lille, où la nation, à travers les pensions des mineurs et celles des veuves au nom de la solidarité, apporte le pouvoir d'achat supplémentaire. Je parle des mécanismes économiques.

Le but du Louvre, tout déploiement assumé, dans mon esprit, a toujours été d'améliorer de 10 % la richesse produite. Or, les premières études montrent, à ce niveau de fréquentation qui est le nôtre, sur la base d'une dépense de 90 € par visiteur extra-régional, nous sommes à peu près à un apport de 42 M€. Ainsi le forum d'Euralens a permis de le préciser. Nous sommes, en quelque sorte, dans le raisonnement que nous avons voulu. Le Louvre, sans faire de miracle, joue son rôle de locomotive économique.

Nous sommes sûrement au début de l'aventure par rapport à ce budget, parce qu'en hôtellerie, en restauration, en distribution, le territoire a été long à se mettre en mouvement. Je vous rappelle que les hôtels ont hésité, le territoire a hésité et ce n'est pas surprenant. Un territoire dans l'urgence sociale, un territoire plombé à tous les sens du terme par les houillères, une grande entreprise publique totalement indifférente au développement économique, est un territoire qui s'ébroue, qui se met en mouvement, mais plus lentement. C'est le premier point.

Le deuxième point est que les milliards d'euros des collecteurs du Louvre, nous les avons voulus et nous assumons les dépenses qui nous permettent de les accueillir – je l'espère dans un cadre remarquable –, de les sécuriser et éventuellement de les exploiter au sens où nous l'entendons pour le développement intellectuel de notre population.

Cela pose aussi parfois le problème de la République. Quand vous voyez le modeste animateur que je suis comparé à Jean-Paul HUCHON, Jean-Paul le bienheureux qui voit, par exemple, comme je l'ai déjà dit, l'État mettre 100 M€ de subventions pour l'Opéra de Paris pour 1 million de spectateurs, soit 100 € par siège occupé. Pour la Comédie Française, c'est 35 M€ de subventions. La Région et la Ville ne mettent pas un centime. Et quand on construit l'auditorium, c'est 390 M€ ou 400 M€ et là, la Région discute environ 10 M€ à 20 M€.

Nous sommes dans un autre monde, mais cet autre monde se répète d'ailleurs sur les transports en commun, ou l'État et divers partenaires font ce que nous ne pouvons pas faire. Bref, c'est là où la République ne joue pas tout à fait son rôle. Mais nous connaissons les règles du jeu de la République, lorsque Jean-Jacques AILLAGON et Jacques CHIRAC nous ont proposé ce miracle : accueillir les plus belles collections du monde. Et nous y avons mis le prix.

Il faudra que l'on réfléchisse à la future décentralisation. Est-ce qu'elle va le faire là à l'occasion de la loi ? C'est peu probable. On va se redonner dix ou quinze ans pour corriger les inégalités territoriales. Ainsi va le monde, mais c'est un véritable problème à terme pour les territoires. Il faut que la République mette des mécanismes de péréquation globaux en œuvre. Ce

n'est pas facile, parce qu'aucun territoire ne se sent pauvre, aucune ville ne se sent en mesure d'aider les autres, aucune région ne se trouve concernée par la solidarité.

Pour nous, c'est une aventure tout à fait remarquable. Ce budget, qui est serré de tous les côtés, est plus que raisonnable et maîtrisé. Je félicite ceux qui l'ont maîtrisé. C'est un budget tout de même très porteur d'avenir pour la Région Nord-Pas-de-Calais et c'est pourquoi, même au sein de l'Assemblée qui à un moment donné a hésité, ce budget ne posera pas de véritable problème. Ce qui est tout à l'honneur de l'Assemblée.

Mme COOLZAET.- Sur l'étude qui a été faite sur le rayonnement du Louvre-Lens, est-il possible d'en avoir le détail ?

M. LE PRESIDENT.- Cette étude a été donnée en public et nous vous communiquerons les coordonnées.

Mme COOLZAET.- Très bien. Y a-t-il un site Internet ?

M. PERCHERON.- Je ne sais pas si elle est sur Internet. Il faudrait en parler au forum d'Euralens. Je pense qu'elle est dans le compte rendu d'Euralens et elle est peut-être éditée.

M. LE PRESIDENT.- Y a-t-il d'autres remarques ou questions ?

M. PERCHERON.- Une subvention de fonctionnement de la Communauté d'Agglomération d'Hénin-Carvin serait très bienvenue.

M. CHEREAU.- J'ai seulement une question et celle-ci n'aura pas d'impact sur mon vote car je suis un conseiller régional discipliné, Monsieur le Président.

Je vois que l'on avait parlé au démarrage du Louvre-Lens d'une gratuité temporaire d'installation. Nous en sommes aujourd'hui à la troisième année de gratuité. Je comprends bien l'intérêt et cela permet, je pense en partie, à des publics qui n'ont pas l'habitude d'entrer dans un musée d'y venir et d'y revenir.

Malgré tout, c'est une disposition qui reste exceptionnelle dans les musées du Nord-Pas-de-Calais. La plupart des autres musées, également sur leurs collections permanentes, ont un droit d'entrée même modeste. Mais avec la gratuité, plus on y reste et plus c'est difficile d'en ressortir. Elle n'est pas totale, puisque les expositions sont payantes, les animations et les visites guidées également. S'orientent-elles vers une gratuité définitive de la Galerie du Temps ? A-t-on pu mesurer les impacts que cela pouvait avoir sur les autres musées de la région, dans la mesure où on est sur la locomotive mais d'un train assez fourni en wagons ? Beaucoup d'autres musées portent cette région, comme le veut le Conseil Régional.

M. PERCHERON.- Je réponds et je pense que Jean-Luc et d'autres auront des précisions à apporter. Dans mon esprit, la gratuité fait partie de l'ADN du Louvre. J'ai donné les chiffres, notamment de l'arrondissement de Lens et on pourrait donner les chiffres de l'agglomération Douai-Lens. Vous êtes en train de réfléchir au niveau d'un pôle métropolitain de près de 1 million de personnes.

D'après ce que je peux savoir des retombées économiques, qui concernent par exemple Douai, au niveau de l'hôtellerie et de la restauration, vous êtes en première ligne. Le territoire ici n'est pas encore en mesure de capter, loin de là, une grande partie des dépenses des visiteurs. La gratuité est destinée bien sûr au public éloigné, qui vient et revient, mais elle est aussi destinée à l'ensemble du bassin minier, pour faire en sorte que la dépense, qui n'est pas celle faite dans le musée, serve l'ensemble du bassin minier.

D'après les informations que nous avons – à vérifier –, c'est le cas aujourd'hui. Quand la région des musées sera une vraie réalité, vous aurez à définir le pass, comme en Ile-de-France ou à Paris, qui donne accès à dix ou quinze musées ; c'est le pass de week-end ou le pass annuel. Vous aurez une politique tarifaire à mettre au point. Cependant, avant de toucher à la gratuité et à la magie de la Galerie du Temps, il faudra un vrai débat de fond.

Mme COOLZAET.- Une étude a été faite en 2013.

M. LE PRESIDENT.- Je vais apporter des éléments au débat en matière de fidélisation et de conquête des publics. Il est évident que lorsqu'on analyse les publics qui fréquentent ce musée, ils présentent un profil que l'on ne rencontre pas dans les autres musées, notamment de classes plus populaires, de personnes qui ont fait moins d'études que le public familial d'amateurs de musée.

Il faut cependant souligner que ce n'est pas la seule gratuité qui fait le succès de la Galerie du Temps. Je veux croire que le travail de médiation, qui fait que le public sent que l'on a souhaité être à la portée du plus grand nombre, a fait le succès de ce musée. Je veux dire par là que si la gratuité peut être une condition, celle-ci n'est pas suffisante pour conquérir des publics, et bien des exemples dans le monde le prouvent et le rappellent.

Je pense que la question se pose et se posera chaque année : comment conquérir des publics et faire que les gens viennent nombreux ici.

M. DECTOT.- Je voulais ajouter un chiffre, qui est dans le même rapport que celui qu'évoquait M. le Président PERCHERON tout à l'heure, c'est celui de la fréquentation des musées dans la région, puisque vous posiez la question. Toujours d'après les chiffres collationnés par le pôle Euralens, la fréquentation des musées de la région a augmenté de 10 % en 2013 ; c'est encore un peu tôt pour dire ce qu'il en sera en 2014.

Un autre exemple est celui du musée de Loipe* qui a vu son visitorat néerlandophone augmenter de 20 %. Il nous l'attribue, ce qui est gentil, sous prétexte que nous avons beaucoup de néerlandophones. J'ai déjà entendu Bruno GAUDICHON dire qu'il faisait face à La Piscine à une augmentation des visiteurs néerlandophones qu'il n'avait pas auparavant, et qui est beaucoup plus proche des Flandres que nous ; il doit de ce fait mettre à disposition des supports de visite en flamand qu'il n'avait pas auparavant.

Ces éléments existent. C'est une augmentation globale de la fréquentation des musées qui n'est probablement pas due qu'au Louvre-Lens mais aussi à la politique de chacun de ces musées, car elle était là en 2013. Nous verrons ce que diront les chiffres de 2014 puisque nous ne les avons pas encore. Puis c'est aussi cette arrivée d'un public qui n'était pas là auparavant.

Comme cela a été rappelé par le Président MARTINEZ, la gratuité n'est finalement qu'un élément dans un échiquier plus complexe. Si nous avons aujourd'hui 20 % du visitorat du Louvre-Lens qui est composé d'employés ou d'ouvriers, et si nous prenons la population d'origine locale, dont 50 % de visiteurs du territoire, ce chiffre augmente énormément. Même 20 %, c'est deux fois plus qu'à La Piscine et quatre fois plus que dans n'importe quel autre musée. La gratuité joue tout de même un rôle très important.

M. LE PRESIDENT.- Y a-t-il d'autres remarques ou questions ?

Mme GENISSON.- C'est un débat que nous avons fréquemment, en particulier dans d'autres musées, et le Président nous a sollicités sur cette question. Dans le cadre de la Région

des Musées, il faut réfléchir à ce que peut être un pass ; il peut permettre l'appropriation à la fois des collections permanentes et des expositions temporaires.

Je l'ai souvent dit, quand on fait la somme des expositions permanentes, de la mise à disposition du personnel, du coût de fonctionnement de cet accueil du public, quand on sait par ailleurs que dans l'ensemble les musées de la région Nord-Pas-de-Calais ont une politique de gratuité ciblée, que ce soit vis-à-vis des publics ou que ce soit dans la temporalité de l'organisation et de la présentation des expositions, nous avons vraiment beaucoup à réfléchir.

Comme nous venons de le dire et comme cela vient d'être prouvé, je crois que la gratuité du Louvre-Lens est exceptionnelle pour l'appropriation du Louvre-Lens. Ce qu'a souligné Jean-Luc MARTINEZ, c'est ce public, et cette appropriation exceptionnellement populaire qu'est le Louvre-Lens est aussi un starter pour la fréquentation de nos musées de la région Nord-Pas-de-Calais. C'est quelque chose de très important mais qui doit nous inciter à réfléchir plus avant, avec la mise en place d'un pass qui devrait résoudre le problème.

M. PERCHERON.- C'est fondamental et je vous dis ce que je pense personnellement.

Par exemple, nous faisons, dans nos compétences, métier de chef de gare et de cheminot : cela s'appelle le TER. Aujourd'hui, sur un trajet de TER, nous sollicitons pour 1,5 € à 2 € celui qui prend le train, alors que le trajet coûte 10 € en moyenne, donc la subvention est de 80 %. À la fin de l'année, cette subvention de 80 % porte sur une somme qui est pratiquement de 300 M€. Quand la SNCF, à qui nous avons acheté des trains et que nous payons pour faire rouler les trains, présente sa facture, avec un sourire d'un service public exemplaire, la plus belle entreprise ferroviaire du monde, c'est quand même 80 % de dépenses sociales de subventions.

Nous accueillons beaucoup d'enfants en demi-pension dans nos lycées, et je ne parle pas des collèges mais de nos compétences pour le lycée. Lorsque nous fournissons nos repas à 2,80 €, le repas revient en moyenne à 10 €, 12 € ou 13 €. La subvention à chaque repas, chaque jour, est de l'ordre de 8 € à 10 €. Cela veut dire qu'à la fin de l'année, lorsque nous votons le fonctionnement de nos lycées, nous sommes là aussi sur une dépense sociale extraordinaire.

C'est pourquoi personnellement, par rapport aux grands enjeux de la Région des Musées, s'il ne tenait qu'à moi – et je ne suis pas tout à fait raisonnable, vous le savez bien –, il y aurait la gratuité d'accès pendant cinq ans dans tous les musées de la région avec ce produit d'appel, excepté les expositions temporaires. Je ferais la gratuité partout pour faire décoller le concept de Région des Musées, pour que d'autres populations, les Hollandais, les Belges, les Anglais passent quelques heures, une journée ou deux journées dans le Nord-Pas-de-Calais. Ce serait un formidable enjeu.

Ici, ce qui est important, Jean-Luc MARTINEZ l'a dit, c'est que nous sentons bien que la population du bassin minier vient puis revient avec ses amis, ses invités à l'occasion des fêtes et qu'elle s'est complètement approprié la Galerie du Temps. Elle ne saute pas toujours le pas pour l'exposition temporaire, mais Le Louvre lui appartient. Je pense que si Le Louvre ne lui appartenait pas, le débat aurait lieu inlassablement : pourquoi mettez-vous 15 M€ dans un musée ? N'y a-t-il pas d'urgence plus grande ? Est-ce vraiment l'essentiel ? À quoi pensez-vous dans cette France très révolutionnaire, dans cette France du doute, parfois dans cette France du soupçon ?

La Galerie du Temps, en quelque sorte, a apprivoisé la population du bassin minier par sa qualité, par sa magie car elle est unique au monde, mais aussi par sa gratuité. Elle est unique au monde et elle est gratuite.

M. LE PRESIDENT.- Y a-t-il d'autres remarques ?

Si vous voulez bien, nous allons procéder au vote sur ce budget primitif.

Qui s'abstient ? *1 abstention.*

Qui vote contre ? *(Personne.)*

Qui vote pour ? *(Tous les autres membres du Conseil d'Administration.)*

3.2. Grilles tarifaires

- Modification de la grille tarifaire relative aux groupes et individuels
- Grille tarifaire à destination des comités d'entreprise
- Adoption de la grille tarifaire pour la mise à disposition d'espaces

M. LE PRESIDENT.- Notre deuxième délibération est relative aux grilles tarifaires, puisque ce musée encore jeune apprend à connaître ses publics et nous profitons de ce Conseil d'Administration pour adapter nos tarifs d'ajustement.

Je passe la parole à Catherine FERRAR qui détaillera les raisons et les points principaux de ces modifications tarifaires.

Mme FERRAR.- Merci.

Plusieurs modifications vont concerner la grille tarifaire relative aux groupes et celle relative aux individuels. C'est aussi l'adaptation de la grille tarifaire pour la mise à disposition des espaces sous la forme de locations.

Quels sont les changements principaux ?

Concernant les tarifs individuels, nous allons vers une simplification et un élargissement des gratuités, puisque jusqu'à maintenant étaient exclus au niveau des gratuités les moins de 26 ans, les enseignants et les journalistes. Nous modifions les aspects de ce type.

Par ailleurs, nous abaissons le tarif des activités en famille. En effet, nous avons souvent eu des remarques sur le fait que les tarifs étaient trop élevés ; ils étaient à 9 € et nous proposons une baisse à 5 € pour développer ce public et permettre une meilleure accessibilité.

Nous élargissons également les tarifs aux activités de médiation, au personnel de l'EPCC et aux amis du musée. Cela concerne les tarifs individuels. Ce sont des modifications à la marge qui nous permettent normalement d'être plus attractifs au regard des réactions et des observations que nous avons pu avoir depuis deux ans.

(M. PACORY et Mme BOURDON quittent la séance à 16 heures 40.)

Concernant les modifications de la grille tarifaire des groupes, nous nous orientons vers une plus grande visibilité et une adaptation par rapport aux prix pratiqués dans les autres musées. Nous étions à 145 € de l'heure pour un groupe de 20 personnes auxquels s'ajoute le prix d'entrée à la galerie d'exposition temporaire. Il y avait de la confusion car les publics qui souhaitaient réserver entendaient 145 € et c'était en fait 145 € plus 8 € ou 9 € selon les cas.

C'est pourquoi nous proposons d'adapter cette grille avec un prix à l'heure à 130 € qui inclut le prix d'entrée. Si nous comparons avec les autres musées de la région, le plus cher, qui est le Palais des Beaux-Arts de Lille, propose 90 €. Ce serait par conséquent 130 €, prix d'entrée inclus. C'est normal d'être plus élevé compte tenu de la qualité des expositions et, au-delà, c'est plus compliqué. Vous avez ces propositions dans la délibération. Le temps le plus demandé est

1 heure 30 et nous serions à 190 € nets pour un groupe de 20 personnes sans le coût d'entrées supplémentaires.

M. PERCHERON.- C'est raisonnable.

Mme FERRAR.- Nous avons une nouveauté : des tarifs pour les comités d'entreprise. Depuis deux ans, nous essayons de séduire les comités d'entreprise, mais c'est avec grande difficulté car nous n'avons pas de tarifs propres qui leur étaient destinés. C'est pourquoi nous proposons un tarif avec des remises tarifaires en fonction du nombre de billets achetés. Nous proposons d'accorder 10 % de réduction pour des achats groupés jusqu'à 49 billets et jusqu'à moins 30 % à partir de 500 billets. Quand nous avons testé les représentants de ces comités d'entreprise à travers des salons ou des contacts directs, le vrai obstacle était vraiment l'absence de tarifs qui leur soient spécialement destinés.

Le dernier ajustement concerne la grille tarifaire pour les locations d'espaces. Là aussi, après deux ans et en fonction des demandes que nous avons pu avoir, nous avons des manques dans notre grille tarifaire qui concerne essentiellement les tarifs à la demi-journée. Nous avons essentiellement des tarifs pour les soirées ou des tarifs pour des journées.

Beaucoup de demandes nous parviennent et, sans tarif délibéré, nous ne pouvons les accepter. C'est pourquoi nous proposons d'introduire des tarifs à la demi-journée pour quasiment l'ensemble des espaces proposés. Cependant, par souci de simplification et de lisibilité, nous serons sur des tarifs qui incluent l'ensemble des prestations, c'est-à-dire les guides et le prix d'entrée pour l'exposition temporaire.

Nous allons ainsi vers plus de lisibilité, une adaptation des tarifs au regard des tarifs pratiqués en région Nord-Pas-de-Calais. Nous espérons ainsi répondre au mieux aux demandes qui nous sont parvenues et pour lesquelles nous n'avons pu donner satisfaction en l'absence de grille adaptée.

M. LE PRESIDENT.- Merci.

Y a-t-il des questions sur ces modifications tarifaires ?

Mme DE LA CONTE.- Je me demandais si vous alliez vous y retrouver dans tous ces tarifs extrêmement nombreux et différents les uns des autres. La gestion ne doit pas être simple avec autant de tarifs différents. N'y a-t-il pas moyen de simplifier ?

M. DECTOT.- La gestion n'est pas simple mais quand vous comparez avec la grille tarifaire du Musée du Louvre à Paris, celle-ci fait à peine un dixième de son volume !

Mme FERRAR.- Celle du Louvre est un mauvais exemple.

M. BARBARET.- Je ne pense pas que la grille tarifaire du Louvre soit un exemple.

M. LE PRESIDENT.- Je vous propose de passer au vote.

Qui s'abstient ? (*Personne.*)

Qui vote contre ? (*Personne.*)

Qui vote pour ? *Unanimité.*

3.3. Approbation de la Convention entre le Musée du Louvre-Lens et le TER Nord Pas-de-Calais

M. LE PRESIDENT.- Notre troisième délibération est relative à l'approbation de la Convention entre le Musée du Louvre-Lens et le TER Nord-Pas-de-Calais.

Je passe la parole à nouveau à Catherine FERRAR.

Mme FERRAR.- Merci.

Cette Convention de partenariat, qui est relativement classique, existe depuis le 12 décembre 2012. Il s'agit d'une proposition de renouvellement des conditions que nous avons obtenues avec le TER Nord-Pas-de-Calais. L'idée était d'accorder des tarifs réduits aux expositions temporaires à tous les porteurs de titres TER Nord-Pas-de-Calais. C'est quelque chose qui a bien fonctionné depuis l'ouverture. Vous avez dans votre dossier le bilan annuel qui remporte un certain succès.

À l'époque, nous nous étions posé la question de savoir si nous allions faire des week-ends, comme ceux des TER Vert ou TER Mer. C'était un test d'offrir sur toute la durée de l'année les mêmes avantages et c'est plutôt satisfaisant puisque nous avons, comme nous l'avons vu à travers le bilan, une fréquentation régulière de porteurs de billet de TER auxquels nous accordons un tarif réduit.

Il s'agit donc du renouvellement à l'identique de la Convention passée en 2012.

M. LE PRESIDENT.- Y a-t-il des questions à Mme FERRAR sur ce point ?

M. PERCHERON.- C'est très bien, Monsieur le Président.

M. LE PRESIDENT.- Nous passons à l'approbation de cette troisième délibération.

Qui s'abstient ? *(Personne.)*

Qui vote contre ? *(Personne.)*

Qui vote pour ? *Unanimité.*

3.4. Approbation de la Convention de mécénat avec la Fondation d'entreprise TOTAL pour l'exposition « Des animaux et des pharaons »

M. LE PRESIDENT.- La quatrième délibération est relative à une Convention de mécénat avec la Fondation TOTAL pour l'exposition « Des animaux et des pharaons ».

Mme FERRAR.- Nous vous présentons cette Convention de mécénat car elle est au-delà de 100 000 €, sachant que la délibération qui permet au directeur de signer les conventions de mécénat va jusqu'à 99 999 €. C'est ce qui nous amène à vous présenter cette Convention de mécénat.

Vous avez vu ce matin, pour ceux qui étaient présents, que la Fondation TOTAL l'était également et elle nous a accompagnés tout au long de la matinée. L'idée étant pour TOTAL de poursuivre un accord qui existe depuis 2012, puisque c'est la deuxième fois qu'ils sont mécènes d'une exposition. Ils sont maintenant des mécènes fidèles auxquels nous tenons pour les expositions temporaires.

M. LE PRESIDENT.- Y a-t-il des remarques sur cette convention ?

Monsieur PERRAULT ?

M. PERRAULT.- J'ai seulement une remarque. La Fondation TOTAL est également un partenaire du Musée du Louvre à Paris et nous connaissons bien les conventions qu'ils proposent aux musées. Il y a une petite difficulté de principe qui est que cette convention prévoit, dans certains cas, une restitution du don, notamment lorsque le versement est excédentaire par rapport aux dépenses engagées pour une exposition.

C'est un peu problématique puisque le Code civil prévoit que tout don est irrévocable et un problème de principe s'attache par conséquent à cette disposition. Par ailleurs, en pratique, c'est assez difficile de prévoir une restitution puisque le mécénat donne lieu à des reçus fiscaux. C'est en quoi il est très difficile de faire marche arrière.

Le Musée du Louvre a fait supprimer cette disposition dans la convention avec la Fondation TOTAL, en prévoyant, en cas de dépenses engagées inférieures au versement, que le musée propose d'autres projets d'intérêt général pour affecter cet excédent. Nous prévoyons évidemment des versements qui sont le plus rapprochés possible de l'organisation des expositions pour éviter de nous retrouver dans ce cas de figure.

Je voulais vous demander s'il était possible d'envisager une approbation sous réserve de modification des dispositions concernant cette restitution.

M. LE PRÉSIDENT.- La remarque est pertinente. La Fondation TOTAL avec laquelle nous travaillons à Paris comprendra cette réserve. Je crois que c'est effectivement préférable pour l'établissement que nous votions avec cette réserve. Si vous en êtes d'accord, nous introduisons cette réserve dans la proposition d'approbation.

Nous passons au vote.

Qui approuve cette convention de mécénat avec la réserve introduite par M. PERRAULT ? (*Tous les membres du Conseil d'administration sauf une voix.*)

Qui s'abstient ? *1 abstention*

Qui vote contre ? (*Personne.*)

3.5. Autorisation de lancement de marchés

M. LE PRÉSIDENT.- La cinquième délibération qui nous est soumise est relative à l'autorisation de lancement de marchés que nous présente à nouveau Catherine FERRAR.

Mme FERRAR.- C'est une délibération très classique qui nous permet de fonctionner au quotidien. Il s'agit de toute une série d'autorisations de lancement de marchés.

- Les marchés de travaux pour l'exposition, qui vous sera dévoilée, comme l'a dit Monsieur le Président, lors d'un prochain Conseil d'Administration, qui s'appellera « Fêtes galantes » ou « Fêtes et plaisirs d'amour au siècle de Madame de Pompadour ».
- Un marché de service pour l'organisation et la conduite des prestations d'emballage et de transport pour cette même exposition.
- Un marché de service pour la maintenance et la fourniture d'équipements réseau et téléphoniques en complément de ce que nous possédons déjà.

Voilà les principaux marchés qui vous sont proposés en lancement pour nous permettre de préparer au mieux l'exposition d'hiver de l'année 2015.

M. LE PRESIDENT.- Merci.

Je suppose que cela n'appelle pas de commentaires de votre part.

Qui s'abstient ? (*Personne.*)

Qui vote contre ? (*Personne.*)

Qui vote pour ? *Unanimité.*

3.6. Attribution de marchés

M. LE PRESIDENT.- La sixième délibération qui nous est soumise est relative à l'attribution d'autres marchés.

Mme FERRAR.- Effectivement, il s'agit d'une délibération qui attribue les marchés suivant après le lancement des marchés :

- Un marché pour les prestations de traduction et de relecture de toutes les productions du Musée du Louvre-Lens ;
- Un marché pour l'entretien des espaces verts du musée ; il s'agissait de l'acquisition de matériels comme nous vous l'avions présenté il y a quelque temps ;
- Un marché pour la réalisation et la production des contenus sonores et des contenus de langage des signes pour le guide multimédia du Louvre-Lens ;
- Un marché de l'aménagement pour l'exposition bestiaire de l'Égypte pharaonique qui est devenu « Des animaux et des pharaons » et que nous inaugurons aujourd'hui ;
- Une attribution de marché pour l'équipement audiovisuel son et lumière de la Scène du musée, en compléments des équipements qui avaient déjà été fournis ;
- Une attribution de marché pour la maintenance des bâtiments du musée.

Je m'attarde un peu sur ce dernier marché. Il a été reconduit et attribué, pour le lot 1, à l'entreprise Dalkia qui était déjà notre prestataire depuis le début de l'ouverture du musée. Le marché de maintenance avait été initialement lancé en un seul lot. À l'usage, nous nous étions rendu compte qu'il fallait mieux découper ce marché pour avoir des prestataires directs et non des sous-traitants de l'entreprise qui avait obtenu un seul lot. C'est ce qui nous a permis d'attribuer le marché de maintenance à quatre entreprises : DALKIA, CEGELEC, PORTALP et OTIS.

Un lot ayant été déclaré infructueux et sans candidat a été relancé ; il concerne l'entretien des passages au niveau des entrées.

M. LE PRESIDENT.- Merci.

Je vous propose de passer à nouveau au vote.

Qui s'abstient ? *1 abstention.*

Qui vote contre ? (*Personne.*)

Qui vote pour ? (*Tous les autres membres du Conseil d'administration.*)

IV. Rapports pour information

4.1. État des conventions

M. LE PRESIDENT.- C'était la dernière délibération qui était soumise à notre vote. Nous terminons ce Conseil d'Administration par la présentation de rapports pour information.

Le premier rapport est relatif à l'état des conventions signées par le directeur. Sur ce sujet, je passe à nouveau la parole à Catherine FERRAR.

Mme FERRAR.- C'est un rapport pour information que nous trouvons à chaque Conseil d'Administration. Ce sont à la fois des marchés inférieurs aux 90 000 € qui sont signés par le directeur et toute une série de conventions qui concernent essentiellement l'intervention des conférenciers ou des contrats de cession pour l'exploitation de la Scène ou pour l'écriture de textes relatifs au catalogue par exemple.

4.2. Suivi de la mise en œuvre de l'Article 9 des statuts : fonctionnement du Comité d'échanges et de concertation régional

M. LE PRESIDENT.- Le second rapport est relatif à la mise en œuvre de l'article 9 des statuts du musée.

Mme FERRAR.- L'article 9 des statuts de l'EPCC prévoyait la création d'un Comité d'échange et de concertation régional qui a été mis en place depuis l'ouverture du musée. Ce comité de concertation est composé de 12 membres nommés *intuitu personae* et de 2 membres de droits. Il s'est réuni trois fois, une fois en 2013 et deux fois en 2014, et l'article 9 prévoit de rendre compte au Conseil d'Administration de ce qu'il se passe dans ce comité. Vous avez de façon succincte dans ce rapport les ordres du jour et les avis qui ont été proposés.

V. Questions diverses

M. LE PRESIDENT.- Merci.

Y a-t-il pour terminer des questions diverses ?

Mme FERRAR.- Lors du dernier Conseil d'Administration avait été demandée l'organisation d'un groupe de travail qui devait réunir Culture Commune et d'autres participants pour réfléchir sur le devenir de la Scène lors de la prochaine programmation.

Nous vous proposons, à partir du document qui vous est distribué, la constitution d'un groupe de travail qui se réunirait dès le mois de janvier et comprendrait Culture Commune, la Direction régionale des affaires culturelles, le Musée du Louvre, le Musée du Louvre-Lens, la Région Nord-Pas-de-Calais, Arc en Ciel, la Ville de Lens, le Conseil général et le Métaphone.

Ce groupe de travail permettrait de formuler des propositions qui seraient soumises à un comité de pilotage composé du Musée du Louvre et de la Région Nord-Pas-de-Calais. Bien évidemment seraient rendu compte au Conseil d'Administration les travaux de ce groupe de travail.

Vous avez en annexe le calendrier proposé, l'objectif étant de formuler des propositions au Conseil d'Administration des mois de juin et juillet pour l'avenir de la Scène, et si possible des propositions communes avec Culture Commune.

M. PERCHERON.- Ce serait bien.

M. LE PRESIDENT.- Merci.

Si vous le voulez bien, nous pouvons conclure ce Conseil d'Administration. Je me permets, en notre nom à tous, d'en profiter pour féliciter et remercier Xavier DECTOT et Catherine FERRAR, comme toutes les équipes du musée, pour le travail accompli.

Je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et je vous donne rendez-vous pour le prochain Conseil d'Administration au mois d'avril.

La séance est levée à 17 heures.